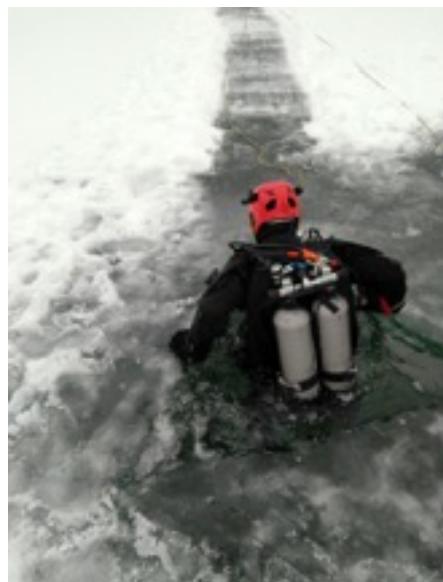


# La g@zette *du Valbonnais*

N° 111 – Mars 2017

Sous la surface du *lac gelé* de Valbonnais







## SAINTE AGATHE 2017

Un concile (du latin concilium, assemblée) de 30 agathines, réunissant Perrerones et Valbonnetines sur leur 31, autour de leurs prieuses, qui se sont mises en quatre pour faire la fête à la salle de Valbonnais. Entre tradition et féminisme, retrouvez l'origine et les symboles de cette fête religieuse dans [\[La G@zette du Valbonnais N° 27\]](#).

## CHANTELOUVE : Transcription d'un précieux document de Jean Joubert-Ainarde datant du début du XIXe siècle... (suite)

Jean est né le 12 avril 1758 et aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ! Comme nous le confirme l'édition de 2006 de Patrimoine en Isère, « *Certains paysans emploient de jeunes enfants pour garder leurs bêtes, comme le jeune Joubert-Ainarde à Chantelouve dans les années 1765 – 1770* ». Là-haut dans la Prairie dudit Pinet appelée au coin de la Pâle, le petit berger, âgé de 10 ans, garda tout seul, douze génisses, six jeunes mules et deux juments depuis le 1<sup>er</sup> septembre jusqu'à la foire : de quoi devenir chèvre !



Cette transcription réalisée par Marcel Vieux entre 1990 et 1991 grâce à l'amabilité d'Etienne Bos, propriétaire des documents originaux, nous renseigne sur la vie des anciens Chantelouviers. Jean Joubert-Ainarde a été un jeune berger, un colporteur et le maire de cette commune.

Nous avons commencé à publier en feuilleton la transcription du manuscrit dans

[*La Gazette du Valbonnais N° 106*].

Afin d'illustrer la vie de Jean Joubert-Ainarde, nous avons imaginé un jeune pâtre gardant ses bêtes sur la montagne, un colporteur portant ses marchandises sur son dos (Collection Maître Escalier – Musée Dauphinois) et la balle d'un marchand ambulant du Valjouffrey (Exposition Mémoire Battante lors de la fête de l'hiver du 18 Février 2017).



détruire par les avalanches ou par des individus mal intentionnés et même par les affouages, car cette dernière méthode a détruit la fameuse forêt des Bachas, en revanche nous avons une agréable perspective au lieu appelé les Adversets, si cette partie était respectée elle produirait dans quelques années des pièces propres à batir .

Dessus le Clot de Jean de Guis qui n'était naguère qu'un grandissime paturage tout nul actuellement il y existe un bois très épais et quoiqu'il ne soit pas de nature à grandir on le voit néanmoins avec plaisir se propager .

Il en est de même dans l'entredeux de la Rame de Croideclot, ainsi que dessous le chemin de la Blache de Jean de Guis, dessus le clot et partie de L'eyrette, seraient susceptible de production si par la suite on se faisait un devoir de ne point y en couper bien longtemps .

Pour l'amélioration d'iceux il faudrait indépendamment d'une exacte surveillance pour leur conservation, supprimer deux usages dévastateurs, se serait à l'avenir peu de digues en bois, à l'exemption de quelques une très essentielles et où l'on ne pourrait pas trouver des pierres, il faudrait encore détruire l'usage de faire chauffer l'eau pour abreuver en hiver, les vaches grasses et à lait, on ne pourrait ...

jamais se faire une idée combien cet usage consomme du bois, qui malheureusement se propage de plus en plus surtout dans nos villages.

Les bois que nous avons du côté des Roches, sont en proportion gardées plus dégradées que ceux dont je viens de décrire, ceux qui se trouvent situés à la portée du village de la Châtre, sont très épuisés à cause des défenses que les autorités locales ont faites de n'en pas couper sur la partie du couchant , notamment à la Cotte des Chalard, ou autre fois les habitants avaient la faculté d'y prendre du bois pour la construction des traîneaux ou leyes .

Depuis la Dardueyre jusqu'à Roche Lupeste, il existait autrefois des pins gras dont par leur nature ils viennent sur la roche sans l'aide de la terre , c'est réellement une merveille . Les villages des Bosses, les Faures et Villelonge s'y sont portés ans ménagement pendant quelques années et en ont détruit les pins dont s'agit de sorte qu'en l'état il y en a plus que quelques uns progrès à faire des enregests de cabaret, encore les laisse t'on par crainte, ou les coupe pour en avoir la guerne de laquelle on fait l'ytière aux vaches, c'est encore un genre de délit qu'il conviendrait de prescrire.....

J'ai vu dans mon jeune age, la blache de la Cerf, celle du creux du Fays ainsi que beaucoup d'autres taillés dans ledit Mas des Fays dans un état riant et prospères et aujourd'hui il n'y a presque rien, Ce sont les habitants de Villelongue qui en ont été les destructeurs en coupant jusqu'à la racine ledits taillés .

Le premier qui se soit rendu coupable de ce délit funeste, est le nommé Jacob VILLARET qui est décédé depuis environ trente ans, et par une fatalité inexemplaire, ses voisins pratiquent encore de nos jours cette mauvaise maniéttode que j'ai constamment désapprouvé .

La grande blache de la Jante de la Biche qui d'abord a vue d'œil paraît présenter quelques ressources ne signifie pas grand-chose, sa situation craseuse , exposée à l'avallanche, lui empêche la propagation, il n'est pourtant arrivé il y a environ vingt sept ans que j'y coupai les parties qui avaient de six à sept pieds de long sur un pied et demi de diamètre et au dessus de ladite blache, jusques à l'arête ou somité, j'y coupai des pins rabougris si vieux et si beaux qu'en forme de vases, lesquels en les partant ils venaient en cul-butant jusqu'au creux des Fays .

Les moyens d'amélioration de cette partie de bois taillés, serait de s'abstenir à l'avenir de ne plus couper les racines et encore moins les arracher , de ne plus couper les rejets qu'on appelle brods ...

Le dernier délit est encore pratiqué par la classe pauvre des békant, et des faurillaes mon village qui ne respectent pas non plus quoique plus éloignée, les blaches de la Lauze et du coin de Leyre.

Les bois taillés situés depuis le Ced jusqu'à la Pice, qui sont d'un contenu considérable sont encore assez peuplés, mais ils sont si jeunes qu'à peine peut-on se servir de la hache pour couper la ramé ( pourquoi appelle t'on la ramé, cette étymologie vient de ce qu'il faut bien ramer pour ce procurer ce bois ) Bientôt ce qui n'est pas bien éloigné ont ne pourra plus se servi que des couteaux poirets et faire des fagots ou liasses à moins qu'on observe strictement à l'avenir de ne pas couper ladite ramé au tess de sève, de s'abstenir d'y faire dépaître les bestiaux de menu pieds surtout les chèvres, de ne point y faire de la feuille, ce dernier abus est le seul la cause de la destruction de tous les pieds de bois et notamment la partie de pierre-aiguës.

A l'égard des taillés situés dans les indevis qui confinent la Pice au vent, et la combe des partendes de bise, ils sont également en mauvais état, néanmoins je ne propose aucun moyen d'amélioration parce que cela ne tendrait qu'à l'avantage des habitants du Revier



# Respirez à Font Turbat



Photos de François  
Vallée à Font Turbat en  
raquettes (février  
2017). Le refuge est  
fermé au *grand maître  
des vents*. Du haut de son  
repaire, il a pris son  
envol ! Par la petite  
fenêtre du vieux gîte ?

